

# ASSEMBLÉE NATIONALE

12 septembre 2019

---

BIOÉTHIQUE - (N° 2187)

## SOUS-AMENDEMENT

N ° 2324

présenté par  
Mme Genevard

à l'amendement n° 2266 du Gouvernement

-----

### ARTICLE 4

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.